

N° 16.	<p>— An mil huit cent vingt cinq, le six février à midi. Devant nous Joseph Paris, Maire et officier de l'état civil de la Commune de Janzé, à Compara Jean Brousse laboureur âgé de vingt huit ans, demeurant à Lézine en cette Commune, lequel nous a déclaré en témoins. Ce Jean Brousse son beau frère âgé de cinquante cinq ans, demeurant à la Chabodière et M. Jean Brousse son frère âgé de soixante quatre ans, demeurant à Lézine, les deux laboureurs en cette Commune, que Jeanne Marie son épouse, âgée de trente cinq ans, est accouchée en sa demeure hier cinq à six heures du soir. Un enfant de sexe masculin qu'il nous a présenté & auquel les témoins Ce Jean Marie ont donné, les témoins ont ainsi que le père Brousse déclaré ne faire signe, après lecture leur donnez. —</p>
N° 17.	<p>— An mil huit cent vingt cinq, le onzième février, quatre heures après midi. Devant nous Joseph Paris, Maire et officier de l'état civil de la Commune de Janzé, à Compara Jean Brouault laboureur âgé de trente ans, —</p>
N° 18.	<p>— An février, deux Paris, Maire, à Janzé, a 75 ans. Je Jeanne Marie à Vitré, —</p>
N° 19.	<p>— An apres midi. René-François à la Commune de Janzé, demeurant à Lézine. Ce René Menet Brouet a six heures et demie, à son frère laboureur âgé de vingt cinq ans, aussi laboureur —</p>
N° 20.	<p>— An deux heures apres midi. Pierre-Paul à la Commune de Janzé, —</p>